

IDÉES

Budget Bachand

Une rupture avec la social-démocratie québécoise

BENOÎT LÉVESQUE

Sociologue et professeur émérite (UQAM)

Pour un premier ministre qui a «les deux mains sur le volant», le dernier budget est apparu comme le moment idéal pour réaliser un grand virage à droite, même si le feu était encore au rouge. La crise financière, la crise économique et maintenant la crise des finances publiques avaient préparé les citoyens à l'annonce de grandes réformes transformatrices. Mais en mettant en avant le principe de l'utilisateur-payeur et en proposant des contributions régressives, le ministre Bachand a d'abord répondu aux demandes des gens d'affaires et des «lucides» qui leur font écho. Ces derniers ont bien sûr applaudi, pendant qu'une immense majorité exprimait clairement son indignation, comme en ont fait état les médias.

Rétablir l'équilibre des finances publiques s'impose dans la perspective de l'intérêt général. Mais pourquoi, à la différence de la plupart des autres gouvernements, exiger un tel retour dès 2014? D'autant plus que l'opération représente un risque supplémentaire pour une reprise encore fragile. L'augmentation de taxes régressives est de taille: 2,5 milliards de la TVQ, 1,6 milliard sur l'essence, une contribution de 1,5 milliard pour la santé, un même montant étant imposé à tous, sauf aux personnes très pauvres. Les taxes et les impôts vont augmenter de presque 30 % d'ici 2014.

Le ministre annonce de plus un ticket modérateur de 500 millions pour la santé et des hausses du tarif patrimonial de l'électricité. Même pour les gens qui gagnent moins de 20 000 \$, le crédit de solidarité ne pourra compenser. Enfin, 90 % des hausses d'impôt touchent les ménages alors que la contribution des entreprises est inférieure à 10 %. Si l'on ajoute à cela les compressions budgétaires, on peut retenir que la classe moyenne et les moins bien nantis sont beaucoup plus durement atteints que les plus fortunés. Ce budget s'attaque aux fondements mêmes du modèle québécois d'inspiration sociale-démocrate.

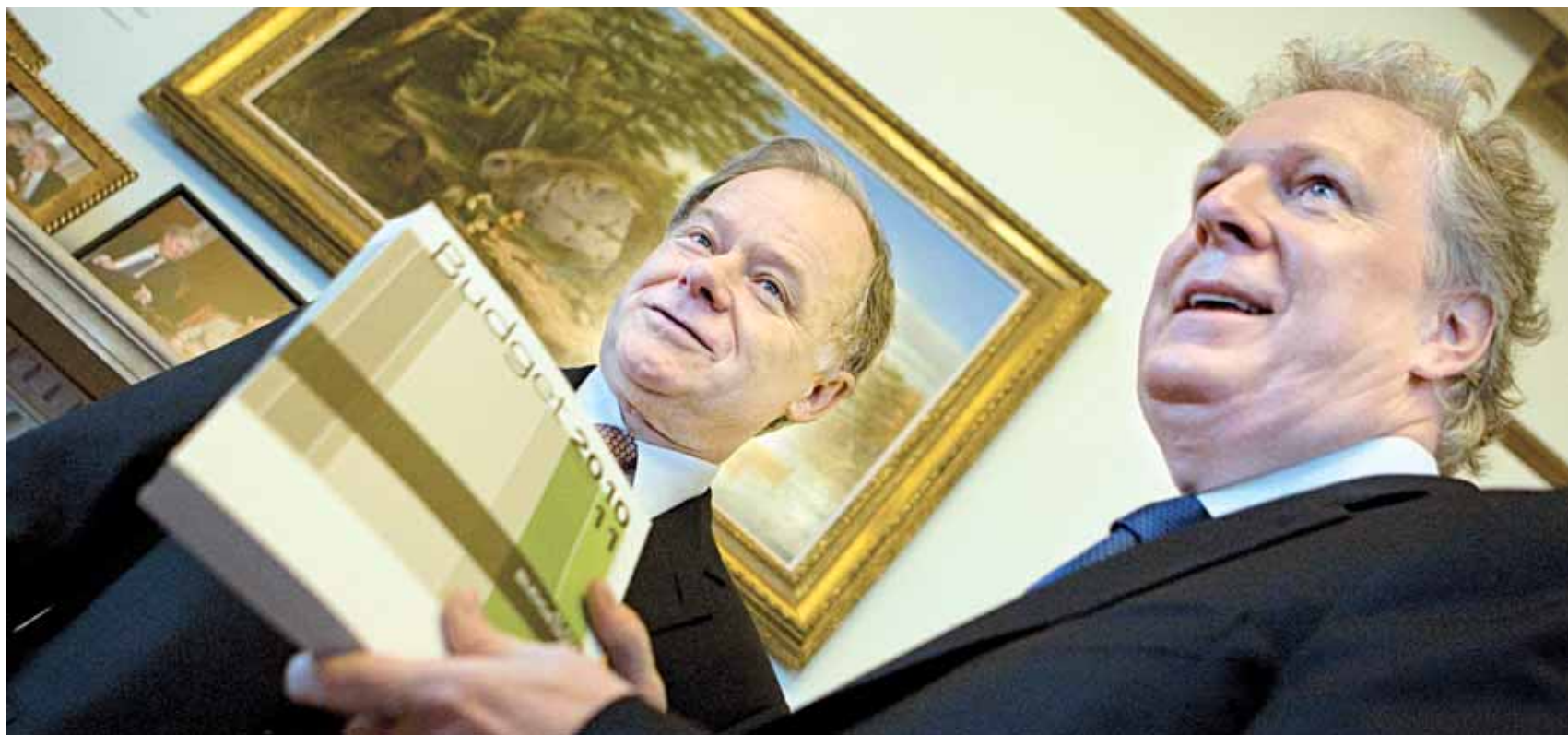
Une rupture avec une tradition de concertation

Le ministre Bachand s'en est remis exclusivement aux opinions de quelques économistes mobilisés pour un travail de comptable. C'est une erreur, car pour penser l'avenir, il faut dégager des compromis qui permettront de réunir toutes les énergies collectives et de susciter l'enthousiasme nécessaire pour relever de tels défis.

Depuis le début des années 1980, les sommets socio-économiques ont montré qu'en prenant le temps nécessaire et en se donnant des outils appropriés, il est possible de faire évoluer les mentalités et les pratiques dans le sens de l'intérêt général. Non seulement la concertation avec la société civile a-t-elle été absente pour prendre ce grand virage amorcé avec le budget, mais ce dernier indique en outre que la participation citoyenne sera réduite avec la disparition de plusieurs organismes autonomes ou paritaires.

Une vision tronquée de l'économie

La vision économique du ministre est tronquée. Il affirme sans broncher «que les taxes à la consommation freinent moins la croissance écono-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Si le ministre et le premier ministre tiennent compte des citoyens dits lucides, ne devraient-ils pas, de par leurs responsabilités et leur mandat, se préoccuper au moins autant des citoyens dits solidaires?

mique que les impôts sur le revenu personnel des individus». Une analyse plus équilibrée exigerait de considérer également les conséquences néfastes d'une taxation régressive, comme l'ont fait en 2009 les économistes Stiglitz, Sen et Fitoussi dans leur *Rapport sur la mesure de la performance économique et du progrès social*. Un fardeau fiscal trop lourd pour les moins nantis peut avoir des conséquences négatives non seulement sur la qualité de vie de l'ensemble de la société, mais aussi sur son développement économique.

Dans le cas des biens publics comme l'éducation et la santé, la majorité des économistes admettent que la régulation marchande ne permet pas d'elle-même une allocation optimale des ressources. Soutenir les citoyens et les outiller pour qu'ils participent davantage ou mieux à la production de ces services peut représenter des économies réelles ainsi qu'un avancement sur le plan de la démocratie.

À la différence des biens privés purement marchands, s'en remettre au principe de l'utilisateur-payeur pour les services collectifs fait la preuve d'un sérieux manque de perspective, surtout pour un ministre des Finances. L'idée que tout bien a un prix prend du sens quand il est possible d'établir une équivalence entre un bien et un prix, comme c'est le cas des biens privés. Mais en raison des conséquences économiques et sociales que représentent les biens publics, il nous semble que la société dans son ensemble se doit d'être partie prenante des décisions et des coûts qui en résultent.

De même, la protection sociale ne peut reposer sur le principe de l'équivalence entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit. Il faut passer d'un point de vue purement individuel (dans le sens égoïste du terme) pour adopter le point de vue du citoyen soucieux de l'intérêt général et du vivre-ensemble, à quoi nos dirigeants politiques doivent nous inviter, notamment à l'occasion des grandes décisions.

Une vision tronquée de la société

Le budget fait appel aux Québécois comme si leur société n'était composée que d'individus. Si la société moderne est effectivement composée d'individus, elle peut aussi être caractérisée par son capital social, ses communautés, ses associations, ses coopératives, ses mouvements sociaux, ses appartenances multiples. Sous cet angle, ce qui est satisfaisant pour l'investisseur ou même pour le consommateur ne l'est pas nécessairement pour le citoyen.

Robert Reich, l'ancien secrétaire du Travail sous le président américain Bill Clinton, l'a bien cerné en écrivant que la force du néolibéralisme est d'avoir réussi à laisser croire que ce qui est bon pour l'investisseur (les rendements les plus élevés) et que ce qui est bon pour le consommateur (les prix les plus bas) correspondait à l'intérêt général, laissant ainsi supposer que tel était le nouveau régime de citoyenneté.

Pour ceux qui ont réussi et qui ne voient dans une société qu'une somme d'individus, «rien n'est gratuit, il y a ce que chacun paie et ce que chacun fait payer aux autres». Pas étonnant que le ministre Bachand ait été chaleureusement applaudi par la Chambre de commerce! On sait en revanche que sans soutien collectif, il serait très difficile pour les individus de s'enrichir. En s'en remettant à quelques économistes et en suivant les conseils des mieux nantis, le ministre a adopté un argumentaire qui, se prétendant «lucide», relève au contraire d'une vision tronquée de la société.

En effet, s'en tenir à une vision du citoyen réduite à sa relation d'investisseur et de consommateur, c'est aussi être en déficit de lucidité. Si le ministre et le premier ministre tiennent compte des citoyens dits lucides, ne devraient-ils pas, de par leurs responsabilités et leur mandat, se préoccuper au moins autant des citoyens dits solidaires? Il leur incombe surtout de trouver des mécanismes, notamment institution-

nels, pour que les débats et les compromis en découlant soient possibles, comme cela se pratique encore dans les sociétés inspirées par la social-démocratie.

La nécessité d'un débat de société

Comment ont-ils pu penser qu'une grande réforme des finances publiques, dans un contexte de sortie de crise, pouvait échapper à un débat de société? Pourquoi n'ont-ils pas fourni l'ensemble du portrait des finances publiques concernant non seulement la dette brute, mais encore la dette nette du Québec, en prenant aussi en compte celle qu'assume en notre nom le fédéral dans divers domaines, dont celui de la défense?

En démocratie, il nous semble difficile, voire téméraire, de proposer une grande transformation sans qu'une vision globale ne lui donne sens. Le chantier sur la social-démocratie, auquel nous travaillons depuis quelques mois, prend aujourd'hui toute son importance. Nous réitérons notre invitation à y participer. Nous croyons que la social-démocratie renouvelée pourrait fournir un cadre permettant de mieux arrimer, dans la perspective d'un développement durable, la démocratie représentative et la démocratie sociale, de même que le développement économique et le développement social. Il ne s'agit pas ici d'un combat d'arrière-garde visant le maintien de «vaches sacrées». Mais plutôt que de nous agouiller devant le «veau d'or», nous proposons d'adapter la social-démocratie aux défis contemporains pour que de nouvelles formes de solidarité puissent être inventées.

◆ ◆ ◆
Appuient ce texte: Gilles L. Bourque, Martine D'Amours, Michel Doré, Christian Jetté, Marilyne Lapierre, Robert Laplante, Marguerite Mendel, Luc Martin, Michel Rioux, Joseph Yvon Thériault, Yves Vaillancourt.

Financement de la santé

Une brèche dans ce qui fonctionne le mieux

ASTRID BROUSSELLE
CHRISTINE LOIGNON

Professeures à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke

DAMIEN
CONTANDRIOPOULOS

Professeur à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et chercheur à l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal

Le dernier budget du Québec propose des modifications majeures aux principes de financement du système de santé. Or, le mode de financement est probablement l'aspect de notre système de santé qui fonctionne le mieux. C'est un mode de financement performant, qui redistribue la richesse des gens en bonne santé vers les gens malades et des plus riches vers les moins nantis. Il est important de comprendre que le montant que nous sommes prêts, collectivement, à investir dans la santé est une décision qui n'a pas de lien avec le mode de financement. On peut très

bien décider d'accroître les montants sans changer la façon dont l'argent est prélevé.

Par contre, ce que le gouvernement Charest propose de mettre en place va à l'encontre des principes fondateurs redistributifs de notre système de santé. Deux mesures sont avancées à court terme: un montant annuel prélevé à même les impôts indépendamment du revenu et un montant forfaitaire par visite médicale, directement fonction de l'utilisation de chaque individu. Concrètement, les moins nantis payeront le même montant que les plus riches ce qui signifie que, proportionnellement, l'effort qui est demandé aux premiers sera nettement plus important. De plus, les plus malades, qui utilisent souvent le système de soins, devront assumer un effort supplémentaire, une taxe à la maladie en quelque sorte.

Ces mesures découlent, d'une part, de l'affinité idéologique du gouvernement avec le principe d'une imposition régressive et, d'autre part, de l'idée selon laquelle les services de santé sont des biens marchands et qu'il faut responsabi-

liser les consommateurs afin de réduire l'utilisation non optimale du système de soins. Les problèmes avec ces positions sont de plusieurs ordres.

Coûts indirects

Premièrement, les pénalités financières pour les personnes à faible revenu risquent d'avoir des effets importants sur l'ensemble de ces ménages. Le gouvernement mentionne que la contribution santé ne concernera pas les personnes à faible revenu, par exemple un individu seul ayant un revenu d'environ 14 300 \$. Or, le seuil de pauvreté est de 21 200 \$ pour une personne seule vivant à Montréal.

Ainsi, une personne vivant sous le seuil de la pauvreté devra payer autant que quelqu'un qui a un revenu dans les six chiffres. Deuxièmement, c'est justement quand on est malade que l'on n'a pas envie d'avoir de soucis financiers, et c'est la magie de notre système de financement actuel que d'offrir une garantie d'accès aux soins selon les besoins, sans autre critère. La maladie engendre déjà des coûts indirects importants pour les individus, et ceci est encore

plus vrai avec la multiplication récente de divers frais dans le système de soins (tests, attestations, stationnement, etc.).

Surutilisation du système

Au-delà des questions d'équité et d'accessibilité, ces mesures ne s'attaquent pas aux causes réelles de mauvaise utilisation du système de soins. Faire payer les malades ne règle en rien la «surutilisation» des services de santé ou la mauvaise orientation des patients. Ces problèmes ne sont pas liés aux décisions individuelles des patients, mais au contraire, à des facteurs systémiques sur lesquels les malades n'ont aucune prise.

Par exemple, l'absence de dossier informatisé centralisé multiplie les examens diagnostiques; les difficultés d'accès à des services de première ligne 7 jours sur 7 pour l'ensemble de la population fait en sorte que l'urgence est souvent le seul point de consultation; les mécanismes de référence lourds entre établissements sont tels que même les médecins dirigent leurs patients vers l'urgence pour obtenir des tests dia-

gnostiques ou des consultations avec des spécialistes plus rapidement. Ces problèmes ne se régleront pas par les mesures financières proposées. Les mesures préconisées dans le budget ciblent les mauvais leviers pour régler la question de l'utilisation inadéquate des services.

Risques importants

Enfin, l'aspect qui est probablement le plus grave, c'est le risque que des gens malades retardent la première consultation chez le médecin pour ne pas avoir à payer les frais associés à cette consultation. Pour plusieurs maladies, ces retards peuvent être critiques et l'on sait combien le fait de détecter un cancer de façon précoce, par exemple, peut être déterminant pour la survie du patient. Imposer un frein à la première visite médicale est potentiellement dangereux pour les patients à faible revenu et, ironiquement, risque d'entraîner des coûts plus importants pour le système de santé.

Les mesures mises de l'avant dans le budget sont non seulement inéquitable, mais elles risquent aussi d'avoir des réper-

cussions négatives majeures à long terme sur la santé de la population québécoise et sur les coûts du système de santé. Ce n'est pas dans la restriction de l'accès aux services de première ligne que réside la solution aux maux du système de santé. Au contraire, il faut s'assurer que tous continueront d'y avoir accès, en fonction de leurs besoins et indépendamment de leur revenu.

Si l'on veut améliorer notre système de santé, il faut agir sur son fonctionnement et non sur les principes de financement. Si les incitatifs financiers sont des leviers importants, ce n'est pas en jouant avec ces incitatifs au niveau des patients que l'on ira vers des solutions viables. En adoptant ce budget, nous faisons collectivement fausse route. Enfin, ces mesures constituent une première brèche dans le modèle de financement de notre système de santé et il ne serait pas étonnant qu'elles servent de test pour donner une plus grande ampleur, dans les années à venir à un financement plus individualiste et moins redistributif. Quel sabotage!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazel (cartoonistes); Paul Cauchon et Benoît Munzer (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.